



**le collectif**  
des festivals

Parcours de formation

**Coordination  
développement durable  
d'un festival**

6 modules de formation  
pour monter en compétences  
sur la transition écologique et solidaire



# UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION POUR CONCEVOIR ET PRODUIRE LES FESTIVALS DE DEMAIN

## POURQUOI ?

- Répondre aux besoins en formation des organisateur·rices, en particulier sur les capacités méthodologiques pour mener une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (sondage réalisé en 2021).
- Accompagner le secteur des événements culturels fortement touché par la crise sanitaire et anticiper les mutations que devront faire les festivals (transition écologique, place du numérique)
- Renforcer l'engagement des acteur·rices culturel·les en faveur du développement durable, grâce à la montée en compétence des équipes et à la professionnalisation des méthodes et outils.

## QUELLES COMPÉTENCES VISÉES ?

- Analyser son environnement et élaborer ses outils d'audit, de planification et d'évaluation
- Concevoir et mettre en œuvre des actions écologiques et solidaires, à la hauteur des enjeux actuels
- Mobiliser et communiquer pour une démarche de développement durable fédératrice

## POUR QUI ?

- Toutes les personnes impliquées dans l'organisation et dans la réalisation d'un ou plusieurs festivals, ou travaillant pour un lieu culturel, salarié·es, intermittent·es ou bénévoles, en particulier les personnes en fonction de coordination, RH, production, accueil, régie.
- De Bretagne ou hors Bretagne.
- Pré-requis : avoir terminé le MOOC Festivals en transition + pouvoir s'appuyer sur un cas concret de festival ou autre événementiel.

## PAR QUI ?

- Le Collectif des festivals, organisme de formation datadocké : conception, organisation et animation de la formation.
- Formateur·rices du Collectif et formateur·rices ou intervenant·es externes.
- Festivals adhérents du Collectif, s'ils le souhaitent : en tant que supports concrets d'exercices (étude de cas, témoignage, terrain d'étude).

## QUOI ?

- Un parcours complet de 8 jours de formation répartis sur 6 mois (octobre à mars), avec la possibilité de faire tout le parcours ou ou juste certains modules : à la carte !
- Un accompagnement personnalisé des apprenants : positionnement initial, RDV de suivi à mi-parcours, évaluation finale à chaque module et bilan après la formation.
- Formation non certifiante mais donnant lieu à une attestation de formation

## COMMENT ?

- Formation multimodale : en présentiel (~50h), en distanciel (~15h), en expérientiel/terrain (~5h)
- Formation-action : les situations vécues, les cas concrets, les problèmes et les projets des apprenants sont le point de départ des apprentissages.
- Méthode active : les apprenants sont acteurs de leur formation, les situations d'apprentissages permettent les échanges de pratiques et la co-construction.

## AVEC QUOI ?

- En cohérence avec les autres RDV proposés par le Collectif : formations thématiques, MOOC, rencontres pro, ateliers, webinaires
- En complémentarité avec l'espace ressources documentaires du Collectif
- Pour les adhérents : en lien avec l'accompagnement individuel

## QUAND ?

- 8 jours de formation organisés en 4 sessions de 2 jours consécutifs, suivant une progression pédagogique définie
- Entre début octobre 2021 et fin mars 2022 (une session tous les ~2 mois)
- Selon le nombre d'inscriptions à la 1ère "promo", un autre parcours pourra débuter en 2022.

## OÙ ?

- Pour le présentiel : 6 journées à Rennes, en salle de formation et 2 journées à Augan, au Champ commun.
- Pour le distanciel : où l'on veut
- Pour l'expérientiel : sur des festivals rennais (séquence de 2 à 3h)

## COMBIEN ?

- Un total de 56 h de formation en présentiel (+ prévoir 12h de travail personnel à distance)
- 15 places maximum par module (avec une priorité aux personnes faisant l'intégralité du parcours), 6 personnes minimum
- Tarif : 245 € par jour (7h) pour les salarié·es, finançable par les OPCO. Gratuit pour les bénévoles

# LE PARCOURS COORDINATION DÉVELOPPEMENT DURABLE D'UN FESTIVAL EN UN CLIN D'ŒIL

3 blocs de compétences, 6 modules, 8 formateur·rices ou intervenant.es,  
3 festivals-supports, 1 espace-ressources accessible.

## Bloc 1

Analyser son environnement et  
élaborer ses outils d'audit, de  
planification et d'évaluation

= *l'outillage méthodologique*

**Module 10 :** Apprendre à réaliser l'audit DD d'un festival, étudier le contexte territorial et les parties prenantes de son festival

**Module 11 :** Savoir évaluer son plan d'actions DD en anticipant les outils et les indicateurs

## Bloc 2

Concevoir et mettre en œuvre des  
actions écologiques et solidaires, à la  
hauteur des enjeux actuels

= *le marché des solutions*

**Module 20 :** Limiter l'empreinte environnementale d'un festival en trouvant des solutions sur les thématiques transports, déchets et alimentation

**Module 21 :** Mettre en place les conditions favorables pour un festival accueillant, inclusif et safe

## Bloc 3

Mobiliser et communiquer pour une  
démarche de développement durable  
fédératrice

= *partager et faire ensemble*

**Module 30 :** Faciliter la mobilisation autour du DD, en préparant une séance de sensibilisation auprès de l'équipe ou auprès des publics d'un festival

**Module 31 :** Savoir communiquer et valoriser ses engagements DD, de façon transparente et efficace

# LE PARCOURS COORDINATION DÉVELOPPEMENT DURABLE D'UN FESTIVAL EN UN CLIN D'ŒIL

Pré-requis :  
avoir terminé  
le MOOC  
Festivals en  
transition

7-8 octobre 21  
Rennes

Module 10 :  
Apprendre à réaliser  
l'audit DD d'un  
festival

22-23 novembre 21  
Rennes

Module 20 :  
Limiter l'empreinte  
environnementale  
d'un festival

24-25 janvier 22  
Aujan

Module 21 :  
Organiser un  
festival accueillant,  
inclusif et safe

Module 30 :  
Faciliter la  
mobilisation autour  
du DD

31 mars - 1er avril  
Rennes

Module 11 :  
Savoir évaluer un  
plan d'actions DD

Module 31 : Savoir  
communiquer  
et valoriser ses  
engagements DD

Positionnement  
initial

Rdv de suivi à  
mi-parcours

Evaluation  
finale du  
parcours (et à la  
fin de chaque  
module)

6 mois après,  
évaluation des  
impacts de la  
formation sur les  
pratiques de  
travail

Accompagnement des apprenant·es :

3 rdv de suivi individuel (tel ou visio), au point de départ, à mi-parcours et en bilan.

# UN PARCOURS À LA CARTE

« Je souhaite maîtriser une méthodologie et utiliser des outils efficaces pour aborder et traiter les enjeux de développement durable, dans la structure culturelle où je travaille ».

**Module 10** Audit  
**Module 11** Evaluation  
**Module 31** Communication

4 jours en tout  
(2 en octobre, 2 en mars-avril)

« Je veux renforcer mes compétences en particulier sur les aspects sociaux et sociétaux d'une démarche responsable, tant auprès des publics accueillis qu'auprès des membres de l'équipe ».

**Module 21** Accueil  
**Module 30** Mobilisation

(2 jours consécutifs),  
Pouvant être couplés avec les formations et ateliers Ici c'est Cool et d'autres ateliers ou webinaires.

« Je suis dans l'action. J'aimerais expérimenter de nouveaux projets écoresponsables et embarquer d'autres personnes avec moi ! »

**Modules 20** Empreinte environnementale  
**Module 30** Mobilisation

2 jours de formation, 1 en novembre puis 1 en janvier.

« Je souhaite évoluer professionnellement ou bénévolement, je souhaite à terme être identifié comme référent·e DD et valoriser cette compétence sur mon CV. »

**Tout le parcours**

# TARIFS ET FINANCEMENT

Le Collectif des festivals a établi une grille tarifaire voulue équitable, prenant en compte la variété de situations et de statuts des personnes impliquées dans les festivals, et la localisation géographique (Bretagne ou hors Bretagne). Si vous pensez avoir des difficultés pour financer votre formation, contactez-nous pour trouver une solution.

## Salarié•es en CDI, CDD, contrat pro, intermittent•es ou agent•es de la fonction publique :

**Coût pédagogique de 245 € par jour de formation, hors frais de repas et hébergement. Pour un module de 2 jours : 490 €. Pour l'intégralité du parcours : 1960 €**

• **Prise en charge par votre OPCO** (= votre fonds de formation, l'AFDAS ou Uniformation) :

- dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de votre structure
- ou grâce au FNE (Fonds National pour l'Emploi) mis en place en 2020-2021, dans le cadre du parcours « Anticipation des mutations » pour les associations et entreprises à rebondir après la crise sanitaire. Ce financement est possible si la structure est "en difficultés économiques" (= constater une baisse significative du chiffre d'affaires entre l'année 2019 et l'année 2021) ou si sa structure est en activité partielle (pour au moins une partie des salariés), au moment du démarrage de la formation.

➤ **Dans tous les cas, la demande de financement auprès de l'OPCO à faire au moins 1 mois avant la formation, par l'employeur, ligne, en transmettant le devis fourni par le Collectif. Avec l'AFDAS : sur votre portail Mya, avec Uniformation : sur votre compte en ligne.**

• **Prise en charge directement par l'employeur** (si pas possible avec l'OPCO, ou en complément du financement OPCO, ou si la demande est trop tardive).

• Eventuellement, financement personnel possible, à un tarif adapté.

## Bénévoles impliqués dans l'organisation d'un festival en Bretagne (membre du CA, responsable de pôle, référent DD..) :

**Formation gratuite** (hors frais de repas et hébergement)

## Autres situations (stagiaires, volontaires en service civique, bénévoles hors Bretagne) :

**Formation gratuite** (hors frais de repas et hébergement), mais accessible sous réserve de places disponibles.

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 15 places par module, 3 personnes maximum de la même structure
- Pré-inscription par le formulaire sur le site du Collectif
  - > mail de confirmation (en fonction des places restantes) + fourniture d'un devis pour les salarié·es
  - > Inscription validée
  - > Infos pratiques envoyées 8 jours avant le début de la formation
- Bien anticiper les demandes de prise en charge par votre OPCO : **minimum 1 mois** avant le début de la formation !

Module	Dates	Date limite pour demande de financement OPCO
M10 : Réaliser l'audit DD de son festival	7-8 octobre 2021	3 septembre 2021
M11 : Evaluer son plan d'actions DD	31 mars 2022	22 février 2022
M20 : Limiter l'empreinte environnementale de son festival	22-23 novembre 2021	14 octobre 2021
M21 : Organiser un festival accueillant, inclusif et safe	24 janvier 2022	10 décembre 2021
M30 : Faciliter la mobilisation autour du DD	25 janvier 2022	10 décembre 2021
M31 : Communiquer et valoriser ses engagements DD	1er avril 2022	22 février 2022

Plus d'info : Cécile TALON, chargée de mission  
cecile.talon@lecollectifdesfestivals.org  
02 99 84 26 13 / 06 76 69 30 29



SIRET : 51948275600011

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 53351049635

Le Collectif des festivals est un organisme de formation datadocké, c'est-à-dire qu'il respecte les exigences qualité de l'outil Datadock. Il vise la certification Qualiopi en 2021.